

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 19 h le 2 octobre 2018 à la salle du conseil au 4765 chemin de Capelton, Canton de Hatley.

SONT PRÉSENTS les conseillères Mesdames Sylvie Cassar, Danielle Côté, Maryse Gaudreau et les conseillers suivants : Messieurs Jacques Bogenez, Patrick Clowery et Vincent Fontaine,

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

EST AUSSI PRÉSENTE Kyanne Ste-Marie, directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2018
4. Période de questions des citoyens et visiteurs
5. PIIA lot 5 560 583
6. Demande d'amendement au zonage
7. Adoption finale du règlement 2018-07 zonage
8. Adoption règlement 2018-08 systèmes d'alarmes
9. Adoption règlement 2018-09 stationnement
10. Adoption règlement 2018-10 sécurité, paix et ordre
11. Adoption règlement 2018-11 nuisances
12. Adoption règlement 2018-12 colportage
13. Adoption règlement 2018-13 clapet
14. Calendrier de collecte des matières résiduelles 2019-2020
15. Échangeur d'air pour le garage municipal
16. Versement à un tiers de la taxe sur les services téléphoniques
17. Embauche de M. Brian Conner
18. Mandat de coordination du déneigement
19. Appui financier au projet cyclo-cross
20. Demande de location des scouts de Sherbrooke
21. Soumissions sel à déglacage en vrac
22. Adoption des comptes à payer
23. Correspondance
24. Divers
25. Deuxième période de questions
26. Clôture de la séance

18-10-02.01

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire constate le quorum à 19 h et déclare la séance ouverte.

18-10-02.02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 SEPTEMBRE 2018

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal du 10 septembre 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

- 18-10-02.04 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET VISITEURS**
- 18-10-02.05 PIIA lot 5 560 583**
- ATTENDU QU'** une demande de permis construction déposée pour la propriété du lot 5 560 583;
- ATTENDU QUE** le règlement n° 2000-13 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'applique pour ce projet;
- ATTENDU QUE** les membres du comité consultatif d'urbanisme ont évalué la demande en fonction des objectifs et des critères fixés par le règlement n° 2000-13 et recommandent au conseil de l'accepter;
- PAR CONSÉQUENT JACQUES BOGENEZ
IL EST PROPOSÉ**
- ET RÉSOLU D'** accepter la demande de permis de construction de la propriété du lot 5 560 583.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
- 18-10-02.06 DEMANDE D'AMENDEMENT AU ZONAGE**
- ATTENDU QU'**une demande d'amendement au règlement de zonage a été déposée concernant la propriété située au 3385, chemin de Capelton;
- ATTENDU QUE** la demande vise l'entreposage extérieur de bateaux;
- ATTENDU QUE** l'usage proposé ne cadre pas avec le secteur résidentiel avoisinant au terrain;
- PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES BOGENEZ**
- ET RÉSOLU DE** refuser la demande d'amendement au zonage pour la propriété située au 3385, chemin de Capelton.
- DEUX CONSEILLERS VOTENT CONTRE CETTE RÉOLUTION
SYLVIE CASSAR
PATRICK CLOWERY
- ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
- 18-10-02.07 ADOPTION FINALE DU RÈGLEMENT 2018-07 ZONAGE**
- IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU**
- ET RÉSOLU D'**adopter le règlement 2018-07 modifiant le règlement de zonage 2000-08.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
- 18-10-02.08 ADOPTION RÈGLEMENT 2018-08 SYSTÈMES D'ALARMES**
- IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY**
- ET RÉSOLU D'**adopter le règlement 2018-08 concernant les systèmes d'alarme.
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
- 18-10-02.09 ADOPTION RÈGLEMENT 2018-09 STATIONNEMENT**
- IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ**

**PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY**

ET RÉSOLU D'adopter le règlement 2018-09 relatif au stationnement et à la gestion des voies publiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.10

ADOPTION RÈGLEMENT 2018-10 SÉCURITÉ, PAIX ET ORDRE

IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY

ET RÉSOLU D'adopter le règlement 2018-10 concernant la sécurité, la paix et l'ordre public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.11

ADOPTION RÈGLEMENT 2018-11 NUISANCES

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR

ET RÉSOLU D'adopter le règlement 2018-11 concernant les nuisances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.12

ADOPTION RÈGLEMENT 2018-12 COLPORTAGE

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR

ET RÉSOLU D'adopter le règlement règlement 2018-12 sur le colportage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.13

ADOPTION RÈGLEMENT 2018-13 CLAPET

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ

ET RÉSOLU D'adopter le règlement 2018-13 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.14

CALENDRIER DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2019-2020

ATTENDU QUE l'objectif fondamental de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* est que la seule matière résiduelle éliminée au Québec soit le résidu ultime;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite contribuer localement à atteindre cet objectif en réduisant le nombre de collectes de bacs de déchets en faveur de la collecte des matières organiques pouvant être valorisées;

**IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR
ET RÉSOLU**

DE demander au contractant Sani-Estrie la modification de l'horaire de collecte des matières résiduelles pour les mois d'hiver, comme suit :

De novembre 2019 à mars 2020, puis en novembre et décembre 2020 : passer de 1 collecte à 2 collectes de bac brun (matières organiques) par mois et passer de 2 collectes à 1 collecte de bac noir (déchets – résidus ultimes) par mois.

D'accepter les frais relatifs à cette demande de changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.15

ÉCHANGEUR D'AIR POUR LE GARAGE MUNICIPAL

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

ATTENDU QU' un système d'échangeur d'air est nécessaire pour le garage afin d'évacuer l'excès d'humidité et le monoxyde de carbone;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu deux propositions répondant aux besoins de la municipalité, soit ;

Edenair 8000 inc.	15 490 \$ plus taxes
Le Prohon	26 680 \$ plus taxes

**IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ
ET RÉSOLU**

D'accepter la proposition d'Edenair 8000 inc..

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.16

**VERSEMENT À UN TIERS DE LA TAXE SUR LES SERVICES
TÉLÉPHONIQUES**

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise de la taxe imposée sur les services téléphoniques aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1;

ATTENDU QUE la Municipalité désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible ;

**IL EST PROPOSÉ PAR PATRICK CLOWERY
ET RÉSOLU**

QUE la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser, à compter du 1er janvier 2019 à la Centrale de réponse aux appels d'urgence 911 Chaudière-Appalaches (CAUCA), dont le siège social est situé au 14200, boul. Lacroix, C.P. 83. Ville de Saint-Georges, Québec, G5Y 5C4 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.17

EMBAUCHE DE M. BRIAN CONNER

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU D'accepter la nomination de Monsieur Brian Conner comme chauffeur de camion de déneigement pour la saison 2018-2019;

ET RÉSOLU DE mandater la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents inhérents à ce dossier d'embauche.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.18

MANDAT DE COORDINATION DU DÉNEIGEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR VINCENT FONTAINE

ET RÉSOLU D'attribuer le mandat de coordination du service de déneigement, consultant et de chauffeur de déneigement au besoin, pour la saison 2018-2019, à E.W. Excavation (M. Cédric Waite);

ET RÉSOLU QUE le mandat inclut, entre autres, la supervision des préparatifs nécessaires à la saison de déneigement, la planification des

PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

travaux et la coordination des employés et sous-traitants affectés au déneigement, soit la gestion du service de déneigement dans son ensemble;

ET RÉSOLU D'accepter le tarif d'E.W. Excavation à 33 \$ l'heure pour le mandat de coordination et consultant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.19

APPUI FINANCIER AU PROJET CYCLO-CROSS

ATTENDU la demande d'appui financier du Club cycliste de Sherbrooke pour l'aménagement d'un circuit cyclo-cross au Canton de Hatley;

ATTENDU QUE ce circuit pourra servir de centre d'entraînement, de lieu de compétition et qu'il sera un service aux résidents du Canton de Hatley souhaitant pratiquer ce sport;

IL EST PROPOSÉ PAR MARYSE GAUDREAU

ET RÉSOLU DE soutenir ledit projet de circuit cyclo-cross par un don de 750 \$ au Club cycliste de Sherbrooke.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.20

DEMANDE DE LOCATION DES SCOUTS DE SHERBROOKE

ATTENDU la demande de location de la salle communautaire du 25 au 27 janvier 2019 par les scouts de Sherbrooke;

ATTENDU QUE la demande de location inclut l'hébergement deux nuits;

ATTENDU QUE selon la politique de location de salle en vigueur, toute location de plus de 24 heures requiert une résolution du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CASSAR

ET RÉSOLU DE refuser la demande de location de salle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.21

SOUSSIONS SEL À DÉGLAÇAGE EN VRAC

ATTENDU QUE la municipalité a demandé par invitation des soumissions relatives au sel de déglacage en vrac pour la saison 2018-2019;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

Sel Warwick	99,50 \$/tonne livrée
Compass Minerals	116,65 \$/tonne livrée
Windsor	119,84 \$/tonne livrée
Les Entreprises Bourget	149,50 \$/tonne livrée

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR DANIELLE CÔTÉ

ET RÉSOLU D'accepter la soumission de Sel Warwick pour la somme de 99,50 \$ la tonne pour une quantité de 500 tonnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.22

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

La liste des chèques est remise à tous les membres du conseil municipal

NOS CHÈQUES FOURNISSEURS	MONTANT
201800844 à 201800933	235 746.82 \$

**PROCÈS-VERBAL
CANTON DE HATLEY**

Salaires septembre 2018

22 064.83 \$

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVE CASSAR**

ET RÉSOLU QUE la secrétaire-trésorière procède au paiement de ces comptes le 3 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

18-10-02.23

CORRESPONDANCE

18-10-02.24

DIVERS

18-10-02.25

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18-10-02.26

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé _____ propose la
clôture de la séance à _____

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Primeau
Maire

Kyanne Ste-Marie
Directrice générale